



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, Avenant au lot n° 8

DEL-2015-073

Numéro de la délibération : 2015/073

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 01/06/2015

Date de convocation du conseil : 26/05/2015

Date d'affichage de la convocation : 26/05/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Faten ARAB-JAZIRI, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Alain PIERRE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentées : Mme Chantal GASTINEAU par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Annie GUILLEMOT par M. Yann LORCY, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Michel GUILLEMOT

Était absente excusée : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS

Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, Avenant au lot n° 8

Rapport de Yann LORCY

Le 3 octobre 2012, le Conseil Municipal a approuvé le projet de création du groupe scolaire de centre ville sur le site de l'école Jules Ferry.

Les marchés de travaux ont été attribués par délibérations, du 04 avril 2013, du 04 juillet 2013, et par décision du 22 août 2013.

Des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires par souci de sécurité, de mise aux normes et suite à la découverte d'une infection parasitaire de type mérule.

La commission d'appel d'offres du 26 mai 2015 propose l'avenant suivant:

Lot 6 – Menuiseries intérieures

L'entreprise Gouedard a été retenue pour un montant initial de 140 388,20 € HT soit 168 465,84 € TTC.

Un avenant n°1 d'un montant de 13 910,79 € HT soit 16 692,95 € TTC avait été validé par délibération du 23 février 2015 notamment pour installer à la demande de la commission de sécurité, des portes DAS (dispositif actionné de sécurité) et des portes CF dans la cuisine (puissance de la cuisine supérieure à 20 KVA. Dans l'école maternelle, des compléments de placards pour chaque classe avaient été demandés par le maître d'ouvrage.

Des travaux complémentaires sont nécessaires suite à l'infection parasitaire de type mérule: il est prévu le traitement anticryptogamiques pour la réfection des locaux contaminés ainsi que la dépose et la repose d'un faux plafond. Il est également demandé par le maître d'ouvrage la modification de l'organigramme engendrant une moins-value de 968,03 euros TTC sur la totalité du devis.

L'avenant n°2 s'élève au montant de 17 493,31 € HT soit 20 991,97 € TTC.

Le montant global du marché passe à **171 792,30 € HT soit 206 150,76 € TTC.**

Nous vous proposons :

- D'approuver l'avenant à intervenir et d'autoriser Madame la Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 2 juin 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**